**CONTRAT D’ADHESION**

**ENTRE**

**ENTRE**

**L’Association Française pour l’Intelligence Artificielle** représentée par M.Yves Demazeau sis à LIG / Bâtiment IMAG, 700 avenue Centrale, Domaine Universitaire – CS 40700 - 38058 GRENOBLE CEDEX 9 ;

Ci-après désignée "l’AFIA"

D’une part,

**ET**

**La société** **……..**

 ……,

ci-après désignée « xxxx »

L’AFIA, Les Sociétés Partenaires et ………………………… sont ci-après désignées individuellement la "Partie" et collectivement les "Parties".

**PREAMBULE**

Les Sociétés partenaires ont négocié et conclu un Accord dont le but est de promouvoir les échanges en France, au sein de l’AFIA, dans le domaine de l'intelligence artificielle, entre d'une part sa composante industrielle et d'autre part sa composante académique (ci-avant désigné « l’Accord»).

L’objet de l’Accord est de constituer au sein de L’AFIA un Collège Industriel pour la promotion de l'intelligence artificielle, ci-après désigné le " Collège Industriel", sans personnalité juridique.

Le présent Contrat a pour objectif de permettre à …………… de devenir partie à l'Accord, et de bénéficier des dispositions prévues dans cet Accord.

**CECI ETANT EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

1. Adhésion à l'Accord

1.1. ……………accepte d'adhérer à l'Accord. En conséquence de cette adhésion et à compter de l'entrée en vigueur du présent Contrat, ……………… sera tenue par toutes les obligations et bénéficiera des mêmes droits que ceux à la charge et au bénéfice des Sociétés Partenaires.

1.2. …………………. est autorisée à participer aux activités organisées au sein du Collège Industriel constitué dans le cadre des dispositions de l'Accord.

1.3. Pour l’année……, le montant de la cotisation des personnes morales du Collège Industriel est de …… € (réduite à … € pour les TPE, PME, et ETI) et vaut pour 5 personnes physiques désignées.

1.4. Toutes les dispositions de l'Accord s'appliqueront mutatis mutandis aux relations entre les Sociétés Partenaires et ……………..

1. Dispositions finales

2.1. Dans le cas où pour une raison quelconque l'Accord devait prendre fin, le présent Contrat serait automatiquement résilié.

2.2. Le droit français régira le présent Contrat.

2.3. Les Parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tous différends découlant du présent Contrat. En cas de désaccord persistant, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

2.4. L'ensemble des dispositions du présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties, eu égard à son objet et remplace et annule toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, ententes et accords préalables entre les Parties relatifs aux dispositions auxquelles ce Contrat s'applique ou qu'il prévoit.

2.5. Le présent Contrat ne peut être cédé ou transféré en tout ou partie par quelque moyen que ce soit par une Partie à un tiers sans le consentement préalable et écrit des autres Parties.

2.6. Le présent Contrat est exclusif de tout "affectio societatis". En aucun cas, les Parties n'entendent créer aux termes du présent Contrat une société, même de fait, une entité juridique de quelque nature que ce soit ou une association.

2.7. Le présent Contrat ne pourra être modifié que par un écrit signé par les Parties.

2.8. Tout manquement, retard ou tolérance de la part d'une Partie dans l’application, à un moment quel qu’il soit, de l’une quelconque des dispositions du présent Contrat ou dans l’exercice de tout droit ou recours, ne devra pas être interprété par les autres Parties comme une renonciation ou un abandon par cette Partie de l’une quelconque de ces dispositions ou de l’un de ces droits ou recours qui doivent rester valides et susceptibles d’être exécutés à tout moment.

2.9. Si juridiquement l'une quelconque des dispositions du présent Contrat était ou devenait nulle, les autres dispositions seraient toujours valables et applicables.

2.10. ……………… reconnaît avoir eu communication de l'Accord cité dans le présent Contrat et en avoir pris connaissance.

Le présent Contrat est établi en deux (2) exemplaires originaux et est signé par le représentant habilité de chacune des Parties.

Fait à ………………………………………., le ………………. 201x

en 2 exemplaires originaux

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour l’AFIA** | **Pour ………….** |
| Nom | Nom |
| Titre | Titre |
|  |  |
| Signature | Signature |